

Justice

**Qui dit manque d'enveloppes,
dit arriéré judiciaire**

Durant trois semaines, les services administratifs du parquet de Bruxelles ont été en rupture de stock d'enveloppes à fenêtre, à ce point que de nombreuses convocations n'ont pas pu être envoyées aux parties civiles et aux avocats, générant ainsi des retards d'audiences au parquet. *"Alors que le monde judiciaire tente de lutter contre l'arriéré judiciaire, cette situation est préjudiciable"*, observe Jean-Pierre Buyle, bâtonnier de l'Ordre français du barreau de Bruxelles. Selon lui, ce problème illustre de manière éloquent l'état de la justice à Bruxelles. (Belga)